

**Appel à candidatures**  
**Chargé(e) de mission *Valorisation des patrimoines***  
**au sein du service *Accueil et Sensibilisation***

**Statut**

Poste de catégorie A, strictement réservé aux fonctionnaires (Etat ou territoriale) et aux CDI de la fonction publique d'Etat, par voie de détachement ou de mutation.

**Le Parc national des Cévennes**

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km<sup>2</sup> avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km<sup>2</sup>. Il est réparti sur 118 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 109 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et tout récemment en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) a élaboré avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement.

L'EP PNC compte 75,5 postes (en équivalent temps plein) au 31 décembre 2018. Il est dirigé par un conseil d'administration, auquel sont rattachés un conseil scientifique, un conseil économique social et environnemental et 8 commissions thématiques.

Le Parc national abrite une population de plus de 67 000 habitants. Il accueille également de nombreux visiteurs, le tourisme étant la principale activité économique dans les Cévennes. Pour l'ensemble de ces publics, l'EP PNC offre des clés de lecture des patrimoine naturel, culturel et paysager du Parc national, de leurs valeurs et de leurs enjeux de préservation, à travers un réseau d'interprétation composé d'une cinquantaine de sentiers et sites dont les Maisons du Parc.

**Positionnement du poste au sein de l'établissement public**

Outre la direction et le secrétariat général, l'EP PNC est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles / Piémont cévenol.

**Le poste de chargé(e) de mission *Valorisation des patrimoines* est, au sein du service *Accueil et Sensibilisation*, placé sous l'autorité hiérarchique de la chef de service. Il est basé à Florac-Trois-Rivières (48).**

**Le service *Accueil et Sensibilisation*** rassemble 16 personnes dont 4 affectées à des massifs. Il est composé, outre la chef de service, de 4 agents de catégorie A, 8 agents de catégorie B, 3 agents de catégorie C et bénéficie également de la mise à disposition par l'Education nationale d'un service éducatif composé de 3 enseignants : 1 du 1<sup>er</sup> degré à temps plein, 2 du 2<sup>nd</sup> degré pour un total de 8 heures hebdomadaires.

Il est chargé notamment de :

- la valorisation des patrimoines naturel et culturel à travers le système de découverte du Parc national,
- la politique touristique du Parc,
- l'accueil et la première information des visiteurs,
- les programmes d'animation et d'éducation,
- la communication du Parc national et de l'établissement public,
- l'instruction et le suivi complet des demandes d'autorisation dans son domaine,

## Missions

**Le(la) chargé(e) de mission Valorisation des patrimoines** est chargé(e) de :

- **la définition et la mise en œuvre du système d'interprétation :**
  - organisation générale du système d'interprétation du Parc national des Cévennes,
  - élaboration du schéma d'interprétation,
  - proposition des priorités d'intervention de l'EP PNC pour l'entretien, la rénovation et la création de dispositifs d'interprétation (ces interventions pouvant relever d'une maîtrise d'ouvrage ou d'un appui à des maîtres d'ouvrage partenaires),
  - coordination de la gestion des musées, sites et sentiers gérés directement par l'EP PNC :
    - ✓ pour les nouveaux dispositifs et les rénovations : mise en place et animation des comités de pilotage, pilotage de la conception et de la réalisation de chacun de ces dispositifs (possible recours à des prestataires ou à des stagiaires),
    - ✓ pour les dispositifs existants : suivi de l'entretien des dispositifs en s'appuyant sur les techniciens *Accueil et Sensibilisation* de chaque massif,
  - coordination et suivi des actions avec les sites partenaires du Parc :
    - ✓ conseil aux opérateurs partenaires pour la conception de dispositifs d'interprétation,
    - ✓ appui à la conception de dispositifs d'interprétation.
- **la définition et la mise en œuvre de programmes d'acquisition et de mise à disposition de connaissances du patrimoine culturel sous le pilotage fonctionnel du service *Connaissance et Veille du territoire* :**
  - mise en œuvre de la stratégie scientifique de l'EP PNC relative aux sciences humaines et aux patrimoines,
  - élaboration et mise en œuvre du programme scientifique et culturel lié à la collection *Musée de France* du musée du Mont-Lozère,
  - aide à l'émergence, à l'accompagnement et à la valorisation de projets de recherche sur le patrimoine culturel du Parc national,
  - suivi du partenariat entre l'établissement et la DRAC Occitanie.
- **l'animation des commissions *Patrimoine culturel et EDD et Sensibilisation* de l'EP PNC, et instruction des demandes de subventions relevant de ces commissions,**
- **la gestion budgétaire dans son champ d'intervention :**
  - programmation et suivi du budget dédié,
  - recherche et sollicitation des financements extérieurs associés aux projets.

Pour mener à bien ses missions :

- il participe aux réunions du service *Accueil et Sensibilisation*,
- il veille à assurer un contact régulier avec les représentants des instances de l'établissement public sur les sujets qui le concernent,
- il assure la coordination des techniciens *Accueil et Sensibilisation* sur la mission dont il a la charge.

Pour toutes ces activités, il peut être amené à encadrer des stagiaires ou des contractuels à durée déterminée.

Des déplacements sont à prévoir tant sur les massifs mais aussi ponctuellement à l'échelle régionale ou nationale.

## Compétences recherchées

- Très bonnes compétences en matière d'animation, médiation et valorisation de patrimoine intégrant des enjeux touristiques et de développement du territoire,
- Bonnes connaissances du monde rural et du patrimoine lié à l'agropastoralisme,
- Connaissance de la législation en matière de gestion et de conservation du patrimoine,
- Connaissance du droit de l'environnement, des politiques de la nature et des parcs nationaux,
- Connaissances dans le domaine du patrimoine scientifique et technique,
- Connaissance de la culture cévenole,
- Compétence et expérience dans les approches pluridisciplinaires, le montage et la conduite de projets complexes,
- Bonnes capacités de communication, de négociation et d'animation de réseaux,
- Goût du contact et aisance relationnelle,
- Aptitude au travail en équipe,
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général,
- Sens de la rigueur, de l'organisation, esprit de synthèse,

## Diplômes, expérience et niveau de formation souhaité

- formation niveau master
- expérience confirmée dans le domaine de la valorisation/médiation des patrimoines
- permis de conduire B

## Disponibilité

Poste vacant au 1<sup>er</sup> octobre 2019.

## Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **avant le vendredi 10 mai 2019.**

- par courriel avec accusé de réception à : [carine.thomas@cevennes-parcnational.fr](mailto:carine.thomas@cevennes-parcnational.fr)
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,  
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le mercredi 22 mai 2019.**

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Mme Edwige de FERAUDY, chef du service *Accueil et Sensibilisation*  
04 66 49 53 04 – [edwige.de.feraudy@cevennes-parcnational.fr](mailto:edwige.de.feraudy@cevennes-parcnational.fr)

ou

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale  
04 66 49 53 28 – [celine.billault@cevennes-parcnational.fr](mailto:celine.billault@cevennes-parcnational.fr)